

75^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, 28–30 octobre 2025

Point 12 Rapports d'étape : Programme européen de vaccination 2030 (EIA2030)

Le Conseil International des Infirmières (CII) qui représente plus de 30 millions d'infirmières dans le monde, se félicite du rapport d'étape sur le Programme européen de vaccination 2030 et souligne que la participation active du personnel infirmier à la planification et à la mise en œuvre des programmes de vaccination est essentielle pour lutter contre les inégalités en matière d'accès aux vaccins et de couverture vaccinale.

La vaccination est l'un des outils les plus puissants dont nous disposons pour protéger la santé mondiale

Les vaccins permettent non seulement de prévenir les handicaps, les maladies et les décès mais aussi de réduire la propagation des infections résistantes aux médicaments et préservent l'efficacité des antibiotiques.

Pourtant, face au changement climatique, aux migrations, aux conflits et à l'urbanisation, les maladies évitables par la vaccination peuvent se propager rapidement exposant les populations à un risque important.

Au-delà de la santé, la vaccination a des avantages considérables pour le développement social et économique.

Pour obtenir ces résultats, il est essentiel de disposer de systèmes de santé solides, dotés d'approvisionnements fiables et d'un personnel bien préparé et doté de ressources suffisantes afin de garantir une distribution sûre, efficace et ininterrompue des vaccins, même en temps de crise.

Les infirmières les sage-femmes sont au cœur des programmes de vaccination. Elles favorisent l'intégration de la vaccination avec d'autres services de santé essentiels tels que les soins postnatals et la prévention des maladies infectieuses. Elles sont souvent le point de contact le plus proche des communautés mal desservies. Leur rôle est particulièrement crucial pour atteindre les populations non vaccinées et sous-vaccinées, notamment les groupes déplacés, mobiles et négligés. La participation des infirmières à tous les aspects de la vaccination et en particulier, à la diffusion d'informations sur les vaccins, joue un rôle clé dans l'augmentation des taux de vaccination et la réduction de la réticence à la vaccination. Les infirmières et les sage-femmes ont été particulièrement actives dans la fourniture d'informations et le

soutien à l'élaboration de ressources et d'outils éducatifs sur l'importance de la vaccination.

Le CII souligne en outre l'importance d'impliquer les infirmières et les sage-femmes dans la collecte de données, la surveillance de la vaccination et le suivi des programmes car leurs connaissances de terrain sont essentielles pour identifier les lacunes, améliorer la prestation des services et renforcer l'efficacité et l'équité globales des systèmes de vaccination.

Le CII exhorte les États membres à adopter des lois, des réglementations et des politiques qui optimisent l'utilisation du personnel infirmier et de protéger les agents de santé dans le cadre des programmes de vaccination.

Les infirmières doivent être en mesure d'exercer pleinement leur profession grâce à leur formation et leur perfectionnement professionnel afin d'étendre la portée et l'efficacité des efforts de vaccination

Il est tout aussi important de veiller à ce que les infirmières et les sage-femmes aient elles-mêmes accès aux vaccinations essentielles comme le vaccin contre la grippe saisonnière, pour préserver leur propre santé et leur sécurité.

Le CII insiste également sur la nécessité d'un développement professionnel continu en matière de vaccination tout au long de la carrière infirmière et réaffirme son engagement à veiller à ce que les infirmières et les sage-femmes partout dans le monde soient équipées et préparées pour administrer les vaccins de manière sûre et efficace.

Enfin, le CII encourage les pays à intégrer des stratégies solides pour mesurer et lutter contre la réticence à la vaccination dans le cadre des programmes nationaux de vaccination. Afin que le programme européen de vaccination 2030 puisse tenir toutes ses promesses, les États membres doivent veiller à ce que les infirmières et les sage-femmes ne soient pas seulement des exécutantes mais aussi des co-créatrices des stratégies de vaccination. Leur expérience, leur expertise technique et les relations de confiance qu'elles ont établies avec les communautés sont essentielles pour combler les lacunes en matière de couverture vaccinale et garantir la santé pour tous.

******La déclaration est approuvée par le Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sages-femmes (EFNNMA), un acteur non étatique représentant les professions d'infirmières et de sages-femmes dans la région européenne de l'OMS.